

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 9 (1918)

Vorwort

Autor: Rosier, W.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

Il existe une institution qui, pour faire peu parler d'elle, n'en rend pas moins, et depuis nombre d'années, de réels services à nos écoles : c'est la Conférence romande des Chefs des Départements de l'Instruction publique, qui comprend les représentants des cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. Elle peut se placer sous le patronage d'un grand nom, celui de Louis Ruchonnet, qui la fonda à l'époque où, membre du Conseil d'Etat vaudois, il présidait le Département de l'Instruction publique. Ses réunions ont lieu au moins une fois par année, dans les divers cantons, à tour de rôle ; dans l'intervalle des séances, les affaires courantes sont réglées par lettres-circulaires. Elle a introduit ou recommandé des moyens d'enseignement communs, subventionné de nombreuses publications, en particulier le « Glossaire des patois romands », et apporté des solutions à une foule de questions d'ordre administratif pour lesquelles une entente intercantionale était nécessaire.

L'une de ses dernières créations a été l'Annuaire de l'Instruction publique, en langue française. Une publication semblable, le Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz, qui paraissait depuis 1886, à Zurich, était peu répandu dans la Suisse occidentale. Un annuaire en français, ayant, comme le Jahr-

buch, un caractère suisse et national, était réclamé de divers côtés. Un projet fut mis à l'étude, mais cela n'alla pas tout seul. Enfin, la Conférence romande, forte de l'appui financier que la Confédération voulut bien lui accorder, comme elle le faisait pour le Jahrbuch, décida d'entreprendre la publication de l'Annuaire, dont elle confia la direction à M. François Guex. Le premier volume parut en 1910.

Ce que François Guex fit de l'Annuaire, comment il remplit son mandat, nos lecteurs le savent. Lorsqu'on relit l'article-programme qu'il écrivit en tête du premier volume, on constate que, non seulement il comprit d'emblée ce que devait être cette publication, mais qu'il exécuta fidèlement le plan qu'il s'était tracé. Il apporta à sa tâche cet esprit élevé, scientifique et pratique à la fois, ces vues larges et conciliantes, cette haute probité intellectuelle qui le caractérisaient. Successivement huit volumes parurent qui, par les documents qu'ils renfermaient et les nombreux articles venant de tous les points de l'horizon pédagogique, mirent les éducateurs romands au courant de toutes les questions actuelles.

L'Annuaire fut l'œuvre favorite de notre cher ami dans les dernières années de sa vie ; terrassé par la maladie, à bout de forces, il s'en occupait encore, rédigeant des articles, dictant des lettres, corrigéant des épreuves, et c'est la mort seulement qui l'arrêta dans ce travail auquel il donnait tout son cœur et la belle intelligence qu'il garda lucide jusqu'au dernier moment.

Après avoir rendu un hommage reconnaissant et ému au fondateur de l'Annuaire, la Conférence romande, dans sa séance tenue en juin dernier, a décidé de continuer cette publication, en raison de sa haute utilité pour les éducateurs. Elle en a remis la rédaction au successeur de François Guex dans la direction des Ecoles normales du canton de Vaud, M. Jules Savary. En outre, elle a décidé d'instituer une Commission de l'Annuaire, formée d'un délégué par canton, et chargée de seconder le rédacteur dans sa tâche, en groupant autour de l'Annuaire le faisceau des bonnes volontés et des sympathies romandes. Cette Commis-

sion est composée de MM. Marcel Marchand (Berne), Emile Gremaud (Fribourg), Jules Savary (Vaud), Albert Hoeh (Valais), Ch.-Ad. Barbier (Neuchâtel) et W. Rosier (Genève), qui a été désigné comme président.

Une nouvelle période s'ouvre pour l'Annuaire, au cours de laquelle des questions nombreuses, complexes, parfois redoutables, vont se poser. La guerre a soulevé de graves problèmes, dont plusieurs, et non des moins importants, touchent de près aux systèmes éducatifs actuellement en vigueur. Parmi les idées et les principes qui ont eu cours jusqu'à notre époque et qui paraissaient acquis, il en est qui sont âprement discutés, d'autres qui chancellent déjà. Sans doute, le rôle de l'école ne sera pas amoindri, au contraire; c'est elle, principalement, qui continuera à former le citoyen, et elle devra, mieux encore qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, lui donner le sentiment net, conscient, de sa fonction sociale, de la part de responsabilité qu'il a, par son bulletin de vote, dans la conduite des affaires de la communauté; sans doute aussi, à ce point de vue, la mission du corps enseignant, véritable garde d'honneur de nos institutions républiques, ne peut manquer d'aller en grandissant et en s'ennoblissant toujours davantage. Mais l'école d'après la guerre procédera certainement à une revision de ses programmes et de ses méthodes. Parallèlement à la culture de l'intelligence, on lui demandera de consacrer son principal effort à la formation du caractère et de la volonté, à l'éducation des sentiments, au développement de l'homme tout entier. Elle devra se rapprocher de la vie et faire appel toujours davantage à la méthode expérimentale. A elle enfin incombera le rôle bienfaisant de faire pénétrer dans les esprits, comme une conviction profonde et définitive, les principes de justice, d'humanité, de solidarité sociale, dont l'application intégrale pourra seule supprimer l'antagonisme des classes et des peuples, et permettre la réalisation de ce projet magnifique qui émerge comme une étoile brillante au-dessus des brumes sanglantes des champs de bataille : la Société des Nations.

En présence de l'évolution qui se dessine, la nécessité d'une revue annuelle mettant les éducateurs au courant du mouvement pédagogique s'impose plus que jamais. La Conférence romande l'a compris ; elle a, sans hésitation, décidé de maintenir l'Annuaire et elle a été heureuse de pouvoir en remettre la rédaction à un homme qui a consacré sa vie à l'étude des questions éducatives et morales, et qui, par ses fonctions mêmes, se trouve en excellente situation pour suivre l'échange des idées sur l'école, sur son organisation, sur sa tâche nationale, ainsi que l'application des méthodes d'enseignement. En désignant M. Jules Savary comme directeur de l'Annuaire, la Conférence romande sait qu'elle a bien placé sa confiance.

W. ROSIER.